

**PROJET REGIONAL D'ACCES A L'ELECTRICITE ET
DE TECHNOLOGIE DE STOCKAGE D'ÉNERGIE PAR
BATTERIES (BEST - P167569)**

**Termes de référence pour le recrutement d'un Comptable dans
le cadre du projet BEST**

TERMES DE REFERENCE

Juillet 2021

1. CONTEXTE DU PROJET

Dans l'optique d'augmenter l'accès au réseau électrique en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Mali, et en Côte d'Ivoire et d'améliorer la capacité du système électrique pour assurer un fonctionnement synchrone dans le système électrique de la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO, avec l'appui de la Banque Mondiale, a initié le Projet Régional d'Accès à l'Électricité et de Technologie de Stockage d'Énergie par Batteries (BEST). Le projet permettra de contribuer à améliorer les revenus des communautés locales et leur cadre de vie, à travers la réduction des coûts d'accès au service public de l'électricité, afin de réduire l'exode rural et surtout l'immigration des jeunes locaux vers d'autres pays ou continents.

Le projet proposé financera des travaux d'électrification en Mauritanie, au Niger et au Sénégal. En Mauritanie, le projet développera l'électrification rurale grâce à la densification du réseau autour des sous-stations de l'interconnexion OMVS le long de la zone fragile de la frontière sud avec le Sénégal. Au Sénégal, le projet électrifiera les communautés autour des sous-stations de l'OMVG notamment en Casamance. Au Niger, le projet électrifiera les communautés le long des interconnexions Niger-Nigeria dans la zone du fleuve et le centre-est, la dernière étant l'une des zones de drapeau rouge du Niger. Le projet vise à donner accès à environ 1,8 million de personnes dans les trois pays. Le projet vise à augmenter les taux d'accès au Sénégal de 62 à 67% ; Mauritanie de 43 à 56% et Niger de 20 à 22,5%.

En Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, le projet proposé financera des équipements BEST pour soutenir la synchronisation, pour favoriser le marché régional de l'énergie en soutenant l'intégration des énergies renouvelables variables et en fournissant des services auxiliaires¹, et améliorer la stabilité du réseau régional et sa fiabilité en augmentant la réserve d'énergie en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. En outre, le projet proposé vise à construire l'institution régionale ERERA. Ces résultats peuvent être atteints efficacement en adoptant l'approche régionale pour les raisons suivantes: (i) la synchronisation du système nécessite une approche holistique pour optimiser les investissements; (ii) des économies d'échelle par une mise en œuvre conjointe au niveau de la CEDEAO qu'il ne serait pas possible de réaliser dans le cadre d'une approche à un seul pays; (iii) un programme régional peut garantir que tous les pays adopteront un équipement standard de qualité harmonisé et similaire, et (iv) l'appui institutionnel aux institutions clés ERERA et ICC ne peut être obtenu que dans le cadre d'une approche régionale.

Ainsi, ce projet s'inscrit dans les efforts déployés par la CEDEAO pour accroître la capacité du système électrique de l'espace, en vue de sécuriser le fonctionnement synchrone, de permettre l'intégration des énergies renouvelables et le commerce de l'énergie, tout en veillant à la protection et à la conservation de l'environnement.

Composantes du Projet

Cet objectif de développement durable du projet sera atteint au travers de quatre composantes, à savoir :

Composante 1 : Conception, fourniture et installation d'infrastructures de distribution d'électricité (coût estimé : 286 millions de dollars EU, dont 286 millions de dollars EU IDA). Cette composante prend spécifiquement en charge la conception détaillée, la fourniture et l'installation de réseaux de distribution à partir des sous-stations WAPP 225/33 kV avec le champ d'application suivant: (a) lignes MT; (b) sous-stations de distribution MT/BT; c) des lignes BT pour étendre la couverture du réseau et maximiser le nombre de nouvelles connexions; et (d) l'équipement de connexion

¹ Les services auxiliaires sont les services nécessaires pour soutenir le transport d'énergie électrique du vendeur à l'acheteur compte tenu des obligations des zones de contrôle et des services de transport dans ces zones de contrôle et pour le système interconnecté dans son ensemble pour maintenir des opérations fiables.

du dernier kilomètre, y compris les points de service, les compteurs prépayés et les cartes prêtes pour les clients BT et les disjoncteurs différentiels pour les clients MT.

Composante 2 : Conception, fourniture et installation des équipements BESS (coût estimé : 131 millions USD, dont 131 millions USD IDA). Cette composante comprend la fourniture et l'installation d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 205 MWH pour assurer un contrôle de fréquence au système d'alimentation du système d'Echanges d'Énergie Électrique de l'Afrique de l'Ouest (EEEO). Elle comprend tous les éléments nécessaires pour connecter le système au jeu de barres HTB de la sous-station. Les équipements seront installés dans quatre sous-stations en Côte d'Ivoire (105 MWh), une au Mali (80 MWh) et une au Niger (20 MWh).

Composante 3 : Supervision de la construction et conseil technique (coût estimé : 12 millions de dollars, dont 12 millions de dollars de l'IDA). Cette composante financera les coûts liés au recrutement de l'ingénieur conseil qui sera recruté sur une base concurrentielle dans le cadre du projet pour superviser les travaux réalisés dans le cadre des composantes 1 et 2. L'ingénieur conseil surveillera également le respect des instruments de sauvegardes (environnementaux et sociaux) liés à la construction. L'IC assistera chaque UMOP et l'URC pendant la préparation et l'évaluation des offres, et la négociation des contrats avec les soumissionnaires adjudicataires/entreprises sélectionnés et sera chargé de la supervision et de la gestion du projet dans son ensemble. L'IC produira et soumettra un rapport trimestriel à chaque UMOP et des rapports d'étape trimestriels combinés pour l'ensemble de la composante distribution à l'URC. L'URC produira des rapports trimestriels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre globale de toutes les composantes, notamment l'assistance technique à la CEDEAO, et les soumettra à la Banque mondiale.

Composante 4 : Coordination du projet et assistance technique (coût estimé: 36 millions de dollars, dont 36 millions de dollars de l'IDA). Dans l'esprit du renforcement des capacités nationales et régionales, cette composante financera une combinaison d'assistance technique et d'appui à la gestion de projet pour aider les bénéficiaires à mettre en œuvre avec succès le projet et à se préparer aux phases futures du programme. Plus précisément, cette composante financera le renforcement des équipes de mise en œuvre des bénéficiaires responsables de la mise en œuvre du projet, les coûts attendus du projet associés à la gestion des aspects de sauvegardes environnementales et sociales hors frais de réinstallation. En outre, cette composante fournira une assistance technique au régulateur régional ERERA.

2. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

La NIGELEC est l'Agence d'exécution du projet BEST au Niger. La gestion dudit projet se fera à travers la coordination des projets NELACEP et NESAP au sein de la Direction Pôle Développement (DPD) de la NIGELEC pour ainsi permettre une meilleure coordination, notamment avec les projets complémentaires financés par l'AFD et la BAD.

La DPD est dirigée par Directeur de Pôle qui rend compte au Secrétaire Général de la NIGELEC et qui est responsable de l'ensemble de la mise en œuvre de tous les projets au sein de la NIGELEC. Le Coordonnateur du projet BEST, s'appuiera sur une équipe existante, incluant des spécialistes dans les domaines suivants : passations de marchés, Suivi/Évaluation de projets, gestions financière et comptable, gestion technique, sauvegardes environnementales et sociales.

L'accroissement des activités au sein de la Direction Pôle Développement (DPD) requiert également le recrutement d'un Comptable supplémentaire afin de renforcer l'équipe, dans l'exécution des tâches qui leur sont dévolues.

Les présents termes de référence visent à définir les objectifs attendus de la mission dudit Spécialiste.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous l'autorité de la Comptable Principale et sous la supervision du Directeur Fiduciaire des Projets, le/la comptable assurera les fonctions financières, budgétaires et comptables des projets dont principalement le projet BEST.

Le Consultant devra travailler en étroite collaboration avec la Comptable Principale.

4. CADRE D'INTERVENTION ET SITES DES PROJETS

Même si le recrutement dudit Spécialiste est prévu dans le cadre du BEST, il sera également chargé de tous les autres projets gérés par la DPD. En général, ces projets sont d'envergure nationale et peuvent ainsi concerner tous les centres ruraux, péri-urbains et urbains, du pays.

5. TACHES DU SPECIALISTE

La mission principale du Consultant consiste à la réalisation des tâches suivantes :

- Mettre en place le système de gestion comptable et financière en temps réel et assurer son bon fonctionnement, y compris les outils nécessaires de suivi ; (Les outils de gestion ont été élaborés dans le Manuel de Procédures et d'Exécution).
- Participer à l'élaboration du budget des projets, en collaboration avec les services impliqués ;
- Assurer la gestion des ressources financières et matérielles des projets ;
- Assurer le suivi de l'exécution du budget ;
- Assurer la tenue de la comptabilité matière (réception des pièces, contrôle, imputation, saisie, etc.);
- Assurer la tenue et la production des états comptables et financiers du projet (journal, livres, tableau de bord ;
- Préparer le plan de décaissement lié aux marchés ;
- Analyser les demandes de paiements des prestataires ;
- Conduire périodiquement l'inventaire des biens acquis par le Projet et assurer leur gestion rationnelle ;
- Contrôler l'utilisation des biens acquis pour la réalisation des objectifs fixés ;
- Suivre le recouvrement des avances, les retenues et les cautions ;
- Contrôler la validité et l'exhaustivité des pièces comptables ;
- Contribuer à la rédaction des rapports financiers ainsi que des rapports d'activités trimestriels, semestriels et annuels du projet ;
- Suivre les recommandations des audits externes et des missions de supervision ;
- Préparer les Demandes de retrait de fonds et/ou de paiements directs.
- Veiller au respect du manuel des procédures administratives, financières et comptables ;
- Veiller à la conformité et à la régularité des pièces justificatives des opérations conformément à la réglementation SYSCOHADA révisé ;
- Assurer la tenue des inventaires physiques des équipements, du parc automobile, du matériel et du mobilier ;
- Produire et rendre disponible les informations financière, budgétaire et comptable ;
- Etablir les états financiers et comptables exigés par la réglementation SYSCOHADA révisé;

- Être l'interlocuteur de la Coordination des Projets auprès de l'administration fiscale et de la législation sociale ;
- Faciliter et accompagner les missions des différents corps de contrôle et de supervision auprès de la Coordination des Projets ;
- Veiller au bon classement et à l'archivage des pièces justificatives des opérations et de tout autre document d'ordre financier ou comptable ;
- Veiller à la conservation des pièces comptables conformément à la réglementation en vigueur ;
- Etablir les rapports périodiques sur l'exécution des opérations budgétaires, financières et comptables relatives aux activités de la Coordination des Projets ;
- Etablir des rapports spécifiques (rapport de mission, rapport de contrôle, etc..) ; (les rapports de contrôle sont établis par les structures ayant fait le contrôle) ;
- Exécuter toute autre activité concourant à la réalisation des missions de l'Agence relevant de son domaine de compétence et qui lui sera confiée.

6. RAPPORTS ET DOCUMENTS

Le Consultant a l'obligation de fournir des rapports trimestriels, semestriels et annuels de ses activités et cela conformément à ses tâches définies précédemment.

- Les rapports périodiques sur l'exécution des opérations budgétaires, financières et comptables relatives aux activités de la DPD ;
- Les rapports spécifiques (rapport de mission, rapport de contrôle, etc..) ; (les rapports de contrôle sont établis par les structures ayant fait le contrôle)
- Les rapports trimestriels doivent être disponibles au plus tard trente (30) jours après la fin du trimestre ;
- Les rapports et plans d'actions semestriels doivent être disponibles au plus tard trente (30) jours après la fin du semestre ;
- Les rapports et programmations annuels doivent être disponibles avant le quinze (15) février de l'année suivante.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Pour mener à bien cette mission, le Comptable devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en Comptabilité, Finance-Comptabilité et Gestion (Bac + 4 ans ou équivalent) ;
- Avoir une excellente connaissance des règles et procédures en matière d'audit ;
- Être discret (e) et jouir d'une bonne moralité ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion financière et comptable de la Banque Mondiale constituera un atout ;
- Une expérience professionnelle de cinq (5) ans minimum dont trois (3) ans au moins dans le domaine de la comptabilité et au moins deux (2) ans en tant que comptable sur les projets de développement financés par les partenaires au développement ;

- Une excellente connaissance du français et une très bonne capacité d'analyse et de rédaction ainsi qu'une grande aptitude pour la communication et le travail en groupe ;
- Une aptitude à travailler sous pression dans une équipe pluridisciplinaire et une grande capacité organisationnelle et de résolution des problèmes en général et ceux liés à la comptabilité en particulier ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir de solides connaissances des différents logiciels de gestion financière et comptable dont obligatoirement le logiciel TOMPRO ;
- Posséder une expérience d'au moins un (1) an dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable sera un atout ;
- Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point et les outils de communication électroniques notamment les emails) ;
- Un bon niveau en anglais serait un atout.

8. DUREE DE PRESTATIONS

La prestation s'étalera sur une durée de douze (12) mois, renouvelables.

9. EXIGENCE EN LANGUE

Le/la Consultant(e) prestataire doit parler couramment le français et avoir d'excellentes compétences en rédaction, en présentation et en rapports ; la connaissance de l'anglais serait un plus.

10. DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les candidats intéressés doivent déposer leur candidature aux contacts électroniques ci-dessus à la date indiquée dans l'Avis à Manifestation d'Intérêt :

- (a) maisharou_balla@yahoo.de avec CC à :
- (b) rachmadougou1@yahoo.fr